



**L'Athantor** – Lieu pour l'adolescence

081/315 640

Brochure d'accueil

Mise à jour octobre 2023

## **Bienvenue à L'Athantor :**

Notre unité est un service ouvert qui est mixte et qui accueille des jeunes pour une durée de 8 semaines. Cette brochure vous est destinée. Nous espérons qu'elle vous aidera à vous familiariser avec l'unité et l'équipe de soins. Vous y trouverez les principaux renseignements concernant votre hospitalisation.

Les membres de l'équipe sont à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le déroulement de votre séjour et vous orienter dans vos différentes démarches. Dès votre entrée, vous serez assisté par un autre jeune (parrain ou marraine) qui a pour mission de vous présenter l'unité et de réaliser avec vous un tour du site hospitalier.

Les 10 premiers jours de votre séjour sont considérés comme des jours d'accroche. Vous, ainsi que les membres de l'équipe, sont libres d'envisager une fin d'hospitalisation. L'évaluation se fait en réunion clinique pluridisciplinaire le mardi de la seconde semaine. Vous pouvez alors partir le vendredi de votre deuxième semaine après avoir dit au revoir à la réunion communautaire.

Si cette période d'essai s'avère concluante, vous resterez alors pour un séjour complet de **8** semaines d'hospitalisation au total avec un retour en we du vendredi 16h au dimanche 10h30 (1we/2) à partir du second we.

Lors de votre quatrième semaine, vous serez invité à venir en réunion clinique, le mardi entre 12.45 et 14.00. Ce passage en réunion a pour but de faire le point :

- sur votre situation,
- sur ce qui a été travaillé et ce qu'il reste à travailler durant le séjour,
- sur les perspectives d'après hospitalisation.

Au terme de votre séjour, il vous est possible de demander une prolongation ou une deuxième hospitalisation. L'équipe peut également vous le proposer si elle l'estime nécessaire.

- Le service fermé / Le time Out/ Le time In

Une « pause réflexive », une « réparation » voire une clôture d'hospitalisation peuvent avoir lieu en cas de non-respect du règlement et/ou un non-investissement de l'hospitalisation par le jeune. Malgré cela, il est demandé à l'adolescent de venir dire au revoir à la réunion communautaire du vendredi.

En cas de service fermé, l'accessibilité aux chambres est réduite et le jeune ne peut quitter le service qu'accompagné d'un adulte.

## 1. L'équipe de soins :

### Educateurs, aides-soignants, ergothérapeute et infirmiers

Amélie C.	Bruno B.
Sophie D.	Esther D.
Karidja E.	Nicolas H.
Morgane F.	Ludovic M.
Sarah F.	Stéphanie M.
Maryluce G.	Antoine P.
Maxime M	Elodie P.
Gauthier D.	Pierrick B.
Nancy M.	Benjamin A.
	Maurice V.

### Psychiatre :

Dr POLIS François-Xavier : 081/315 212 [francoisxavier.polis@saintmartin.ofc.be](mailto:francoisxavier.polis@saintmartin.ofc.be)

### Psychologues :

- 1) Denis Guillaume : 081/315 448 - [denis.guillaume@saintmartin.ofc.be](mailto:denis.guillaume@saintmartin.ofc.be)
- 2) Poncelet Maité : 081/315 466 - [maiete.poncelet@saintmartin.ofc.be](mailto:maiete.poncelet@saintmartin.ofc.be)
- 3) Bernard Damien : 081/315 442 - [damien.bernard@saintmartin.ofc.be](mailto:damien.bernard@saintmartin.ofc.be)

### Assistants sociaux :

- 1) Ladrière Thibault : 081/315 430 - [thibault.ladriere@saintmartin.ofc.be](mailto:thibault.ladriere@saintmartin.ofc.be)
- 2) Baucant Camille : 081/315 421 - [camille.baucant@saintmartin.ofc.be](mailto:camille.baucant@saintmartin.ofc.be)

### Infirmière en chef :

Paulus Emelyne : 081/315 642 – [emelyne.paulus@saintmartin.ofc.be](mailto:emelyne.paulus@saintmartin.ofc.be)

Disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h.

## 2. Déroulement d'une journée type :

07.30 à 08.15 : Lever, ouverture de la salle de bain, remise des gsm

08.15 à 08.30 : déjeuner (tout le monde doit être à table)

08.30 à 08.45 : Prise de traitement et reprise des téléphones

09.00 à 12.00 : Activités / Ecole Escale

12.00 à 12.30 : Dîner et prise des traitements

12.30 à 13.00 : Ouverture des chambres

13.00 à 16.00 : Activités / Ecole

17.00 : Ouverture de la salle TV et PC

18.00 à 18.30 : Souper et prise des traitements

18.30 : Rangement et nettoyage des communs

19.00 : Remise des téléphones, rangement et ouverture des chambre ( sauf le mercredi à 14h30)

22.30 : Coucher en semaine ; fermeture du séjour, reprise des téléphones et retour en chambre

23.30 : Coucher le week-end ; fermeture du séjour, reprise des téléphones et retour en chambre

**Ce déroulement n'est pas exhaustif, il peut varier tous les jours en fonction des activités.**

### **3. Les repas :**

Les horaires des repas sont les suivants :

- Déjeuner : de 08.15 à 08.30
- Dîner : de 12.00 à 12.30
- Souper : de 18.00 à 18.30

Sauf avis clinique, les repas sont pris au self-service de l'unité. Veuillez-vous y présenter habillé de façon correcte et à l'heure prévue. Pour favoriser une ambiance de vie harmonieuse, chacun est invité à débarrasser son plateau après chaque repas. Il est interdit de manger en dehors de la salle à manger. Enfin, il est primordial de respecter les heures du repas afin d'avoir un rythme de vie adéquat.

**Il est demandé de rester à table durant toute la durée du repas.**

Le stockage d'aliments périssables est interdit en chambre. Un frigo est disponible à cet effet dans la cuisine pour y déposer vos effets alimentaires personnels. Veuillez y apposer votre nom sur chaque emballage.

Concernant l'alimentation, il vous est possible d'avoir un repas adapté selon votre situation clinique, philosophique, religieuse,...

Dans ce cas, vous pouvez adresser votre demande auprès d'un soignant de l'unité qui transmettra votre demande à la nutritionniste.

Une machine à café ( café décaféiné) est à votre disposition.

Les boissons énergétiques ne sont pas admises au sein de l'unité ; celles-ci peuvent avoir des interactions avec le traitement médicamenteux.

## 4. Planning des tâches communautaires :

Dès votre entrée, vous serez inscrit dans le planning des tâches communautaires.

Celles-ci servent à vous responsabiliser dans la gestion du matériel et de l'hygiène au quotidien.

L'implication aux tâches communautaires est **obligatoire**. La distribution des affectations est faite par l'équipe de soignante et les jeunes. Celle-ci est planifiée par semaine.

### LES TÂCHES C'EST QUOI ?

#### LE MATIN (tâches à réaliser avant 8h50)

- 1) Ranger la cuisine
- 2) Nettoyer les plans de travail de la cuisine et les tables (seau jaune, produit vaisselle et lavettes près de l'évier près de la machine à lessiver)

#### LE MIDI (tâches à réaliser avant 12h45)

- 1) Ranger la vaisselle propre (!!! avant de manger pour pouvoir y ranger la vaisselle sale du dîner)
- 2) Quand tout le monde a fini de dîner : Ranger les platines de nourritures
- 3) Ranger la cuisine
- 4) Nettoyer les plans de travail de la cuisine et du chariot chauffe-plat et les tables

#### LE SOIR (tâches à réaliser avant 19h15)

- 1) Ranger la nourriture venant de la cuisine au bon endroit :
  - pains dans le tiroir et noter la date dessus
  - yaourts, charcuterie, fromage,...etc dans le frigo
  - fruits dans le frigo sinon ils pourrissent vite
  - trier la nourriture qui n'est plus mangeable et la jeter
- 2) Ranger la cuisine
- 3) Nettoyer les plans de travail de la cuisine et les tables

## 5. Les lieux :

### 5.1. Les lieux communs

- Le séjour

Le séjour se compose de la salle à manger, du self et d'un coin salon.

⇒ La salle à manger

Cet espace est principalement celui des repas. Il se compose de plusieurs tables et chaises permettant aux jeunes de manger ensemble dans une atmosphère conviviale. L'équipe soignante partage le repas avec les jeunes. Il est demandé aux jeunes de rester à table durant toute la durée du repas (cfr horaires des repas).



Chaque jour, les jeunes attribués aux tâches doivent mettre la table et la débarrasser.

Comme plusieurs endroits du service, le salon, la salle à manger et la salle détente peuvent parfois être utilisées pour certaines activités.

⇒ Le self



Il dispose d'un frigo, d'un micro-onde, de grille-pains, d'un grill et du chariot chauffe-plats pour les repas venant de la cuisine centrale de l'institution. Ce self est l'endroit où les jeunes se servent leur repas.

⇒ Le coin salon



Il permet aux jeunes de s'y installer afin de prendre un temps pour rencontrer les autres jeunes, s'y délasser, papoter, prendre un temps de pause,....

⇒ Les casiers individuels



Vous avez la possibilité d'utiliser un casier individuel au sein de l'unité. Celui-ci peut vous servir de rangement pour vos affaires personnelles. Vous pouvez vous adresser auprès de l'équipe pour obtenir une clé.

Une caution de 5€ vous sera demandée en échange. Nous vous demandons de veiller à l'ordre et la propreté de votre casier. Dans le cas inverse, nous pouvons après discussion avec vous reprendre votre clé. Ce casier peut faire l'objet d'une inspection en votre présence.

Lors de votre hospitalisation, nous vous déconseillons vivement de garder ou de vous faire amener des objets de valeur, argent, bijoux,... Nous vous recommandons de confier vos objets de valeurs à une personne de confiance que vous aurez désignée à l'extérieur.

L'hôpital décline toute responsabilité en cas de disparition (perte ou vol) ou de dommages d'objets personnels et de valeur où qu'ils soient stockés.

Concernant les appareils multimédias (ordinateurs portables, consoles, enceintes portables, MP3, tablettes,...), ceux-ci sont proscrits à l'Athanor excepté les situations cliniques le préconisant.

En cas de prêt de votre part, l'hôpital déclinera toute responsabilité en cas de vols, dégradations, factures téléphoniques... Il vous sera demandé de régler ce contentieux vous-même dans le respect de chacun.



- La salle détente



Cette pièce dispose de fauteuils et canapés, d'une bibliothèque, d'une machine à café décaféiné et d'une fontaine à eau. Cet endroit plus au calme est accessible toute la journée et permet aux jeunes de pouvoir, comme son nom l'indique, s'y détendre .

- La salle TV



L'Athador dispose d'une salle TV qui est accessible en semaine de 17h à 22h30 et toute la journée jusqu'à 23h30 le we. Le jeune peut regarder une série ou un film. La télévision est munie de diverses chaînes et il y a un accès à Netflix. Cette pièce permet de réaliser des séances de film débat et de partage.

Il est interdit d'y déplacer les fauteuils qui s'y trouvent et d'y amener couettes, plaids et oreillers.

- La salle PC

Il s'agit d'un local où il est permis aux jeunes d'utiliser l'ordinateur permettant au jeune de rester en contact avec son entourage. Cette pièce est ouverte de 17h à 22h30 en semaine et toute la journée jusqu'à 23h30 le we.

Cette pièce sert aussi de salle de musique actuellement.



- La salle d'activité

Cette salle permet de réaliser diverses activités comme l'improvisation, des activités bricolage, peinture, etc. Nous y réalisons également les réunions communautaires.



- La cuisine thérapeutique

Au sein de l'unité se trouve une cuisine , dite thérapeutique, qui permet aux jeunes qui le souhaitent de cuisiner. Cette cuisine n'est accessible qu'accompagné d'un adulte et/ou dans le cadre d'une activité. Nous demandons qu'après utilisation, la cuisine soit toujours propre et rangée (vaisselle faite, essuyée et rangée).





- Les jardins

L'Athanon se compose de deux jardins. Celui qui est accolé au séjour est accessible toute la journée jusque 22h30 en semaine et 23h30 le we et permet aux jeunes de prendre l'air, de s'y installer pour faire connaissance avec les autres jeunes,... C'est à cet endroit que les jeunes peuvent fumer. Un cendrier intégré au sol permet d'y mettre les mégots. Nous demandons donc que les mégots se trouvent dans ce cendrier et nul par ailleurs.



L'autre jardin se trouve de l'autre côté du service et est en cours d'aménagement.



## 5.2. Les chambres

L'unité Athanor dispose de chambres de 2 lits et de chambres individuelles. Vous pouvez spécifier quel type de chambre vous souhaitez lors de l'entrée. Le choix d'une chambre individuelle est soumis à un supplément financier. Cependant, le choix de la chambre est laissé à la discrétion de l'équipe soignante selon les critères thérapeutiques. Dans le cas où l'équipe soignante fait le choix d'une chambre individuelle, il n'y aura pas de supplément financier. Il en est de même, si par manque de place, il n'y a pas d'autres possibilités qu'une chambre individuelle.



En semaine, les chambres sont accessibles de 12.30 à 13.00 et de 19.00 à 08.45.  
Le week-end et les jours fériés, elles restent ouvertes toute la journée. Les chambres ne sont pas accessibles aux visiteurs extérieurs.

Nous demandons aux jeunes de veiller à la propreté et au rangement de leur chambre **quotidiennement**. Le changement de la literie se réalise le jeudi soir.

Pour préserver l'intimité et la sécurité de chacun, nous vous interdisons d'aller dans la chambre des autres jeunes. L'équipe soignante peut intervenir si nécessaire.



### 5.3. Les lieux de soins

- Le bureau central



Il s'agit d'un lieu central pour l'unité. Les jeunes peuvent attendre devant ce local afin d'être conviés à entrer pour recevoir leur médication ou pour répondre à une question. Il est le lieu où l'équipe de soins se réunit et partage les informations sur les jeunes. Il est interdit qu'un jeune rentre dans ce local sans y avoir été invité ou si celui-ci est vide.

- Les bureaux des entretiens

Lors du séjour, chaque jeune aura l'occasion de rencontrer une fois par semaine un/une psychologue ainsi qu'un référent de l'équipe soignante attribué qui le prendront en charge durant toute l'hospitalisation.

Des entretiens individuels seront réalisés régulièrement afin de mettre en place ce dont le jeune a besoin pour atteindre ses objectifs d'hospitalisation.



- La salle de soins

Lors de votre entrée, vous serez conviés dans cette salle afin de réaliser une prise de sang, de prendre votre poids et votre taille. Vous pourrez également vous y rendre accompagné d'un soignant lors de petits soins (pansements, prise de sang,...). Il est demandé aux jeunes de ne pas réaliser leurs soins de façon autonome et de venir voir les soignants.



- Le bureau médical

Il s'agit du local du Dr Polis. On s'y rend pour les diverses entretiens, vous êtes toujours accompagnés d'un soignant de l'unité.

Lors de la première semaine, vous serez vu par le médecin généraliste pour y réaliser un check up



## 5.4. Le lieux pédagogique :

### L'Ecole Escale

L'Escale est une école d'enseignement spécialisé de type 5 forme 4, qui se trouve au sein de l'institution du CNP Saint-Martin à seulement quelques pas du service de l'Athanor.

Elle est composée d'une équipe d'enseignants de disciplines différentes qui conçoit un encadrement de type pédagogique. L'Ecole Escale accueille tous les adolescents du service de L'Athanor.



L'Ecole Escale se met en relation avec l'école d'origine du jeune afin d'assurer la continuité du cursus. Elle peut l'accompagner dans la réappropriation éventuelle d'un projet scolaire ou de formation.

La prise en charge pédagogique est individualisée et s'adapte donc aux besoins de chaque jeune. Ceux-ci sont définis avec le jeune, les équipes pédagogiques et thérapeutiques.

Le regard pédagogique de l'école Escale participe pleinement à la démarche institutionnelle de l'Athanor :

- Alternance thérapeutique / pédagogique pour le jeune au quotidien.
- Participation des professeurs aux réunions communautaires pour débiter et clôturer la semaine.
- Participation à des activités communes Athanor / Escale
- Regards croisés thérapeutiques / pédagogiques aux réunions cliniques hebdomadaires ainsi qu'à divers entretiens jalonnant le séjour hospitalier.

L'Ecole Escale suit le calendrier scolaire. Elle est ouverte de fin août à début juillet, excepté les congés scolaires.

## 5.4 Les lieux institutionnels accessibles aux jeunes

- La cantine

Ce lieu se trouve sur le site hospitalier où vous pouvez rencontrer d'autres patients / résidents de l'hôpital.

Dans le cadre des visites du mercredi après-midi, s'il ne vous est pas possible de vous rendre à l'extérieur de l'institution pour profiter de vos visites, nous vous proposons de vous rendre à cet endroit qui est accessible tous les jours de 14.00 à 17.00.

Il est possible d'y acheter de la nourriture et des boissons.

- Cadences

Il existe au sein de l'hôpital, un centre de jour pour lequel les patients de tous services peuvent participer à des activités thérapeutiques.

Pour cette prise en charge, une fois l'accord médical reçu, une demande doit être réalisée à partir de l'unité. Certaines activités sont libres d'accès, principalement l'après-midi.

- Le hall des sports

Cet espace permet aux jeunes de participer à des activités sportives individuelles et/ou collectives pensées par l'équipe soignante. Il vous sera possible également d'y aller dans le cadre de certaines activités avec l'Escale.



## 5.5 Divers

- Les activités

Lors de l'hospitalisation, des activités sont réalisées quotidiennement et les jeunes doivent y participer puisque le programme des activités fait partie intégrante du plan thérapeutique. Les activités sont, pour la majorité, collectives. Cependant, des activités individuelles sont parfois proposées. Les activités se font tant en interne qu'en externe de l'institution.

Quelques exemples d'activités : hippothérapie, ferme, escalade, natation, randonnée, couture, psychodrame, vélo, improvisation, atelier famille, ateliers self-care (pieds, visage, mains, yoga, relaxation), peinture, bricolage, cuisine, atelier réseau, cinéma, musée, accrobranche, jeux de société, musculation, mini-foot, basket, baignade dans des lacs, expositions diverses et variées, journée à la mer, camp en forêt, jardinage, théâtre, pêche,... cette liste est non-exhaustive.

- Médiation canine



Dans le cadre du projet de médiation canine à l'Athanor, il est possible qu'un chien soit présent à certains moments dans le service ou lors d'activités externes.

La veille de sa présence, les jeunes sont mis au courant de sa venue. Nous prenons le temps d'évoquer un risque d'allergie ou une phobie-anxiété éventuelle ainsi que les mesures d'hygiène et de propreté à respecter (nettoyage des communs et du jardin). Il n'y a aucune obligation d'être confronté à sa présence si le jeune ne se sent pas à l'aise.

# Check list

Afin d'optimiser votre séjour à l'Athnor et vous aider à emmener avec vous les effets personnels indispensables et éviter de prendre ceux qui sont interdits, nous vous prions de respecter la check list suivante :

## Les indispensables :

- O vêtements et sous-vêtements en suffisance
- O vêtements, chaussures et sac de sport
- O maillot de bain
- O chaussures de marche
- O veste chaude et de pluie ( en fonction des saisons ) pour activités extérieures
- O nécessaires pour soins d'hygiène ( rasoirs autorisés mais remis à l'équipe dès l'admission)
- O essuies / gants de toilette
- O pantoufles / slash
- O pyjama
- O gourde
- O sac à dos

## Les interdits :

- O les médicaments : les médicaments seront fournis par l'hôpital (seuls les compléments alimentaires seront à prendre et à remettre à l'équipe dès l'admission)
- O toutes substances illicites
- O tout objet tranchant
- O déodorant en spray → déo roll-on autorisé
- O crop top, mini-jupe, short court, tous vêtements trop décolletés
- O tablette / pc portable